

Cahors, le 27 juillet 2020

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015*

LOT AMONT

**Section de voie : LUZECH – LARNAGOL
BIEF DE COTY**

DDT46 / 2020 / n° 04

Travaux à la mise à l'eau au droit du club de canoës/kayaks

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation**

INFORME

[tous les usagers]

**QUE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CALE DE MISE A L'EAU
SITUÉE AU PK 162+720, EN RIVE DROITE DU LOT,
AU DROIT DU CLUB DE CANOËS ET KAYAKS,
VONT ÊTRE ENTREPRIS A COMPTER DE CE JOUR
ET POUR UNE DURÉE D'ENVIRON 15 JOURS**

**LE STATIONNEMENT DES BATEAUX AU PONTON FLOTTANT
SITUÉ A PROXIMITÉ EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ**

FAIT OBLIGATION

[à tous les usagers]

**D'OBSERVER UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE A L'APPROCHE DE LA ZONE EN
TRAVAUX ET DE RESPECTER LES CONSIGNES QUE POURRAIENT PRODIGUER LE
PERSONNEL DE L'ENTREPRISE PRÉSENT SUR LE SITE.**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE


L'Adjoint au Chef du Service
Eau, Forêt, Environnement
BERNARD DE CASTELJAU

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à nouvel avis



ZONE EN TRAVAUX
PK 162+720
RIVE DROITE

VIGILANCE

Club de canoës et kayaks

Lot

Commune de Cahors